



L'heure juste

Volume 11 / numéro 8 / 29 octobre 2004

Connais-tu ma gang ?

Au cours de l'été dernier, des actes violents survenus sur notre territoire ont reçu une large couverture médiatique. Leur nature répétitive a favorisé un traitement quelque peu sensationnaliste de l'information.



Il était important, bien sûr, de mettre les Montréalaises en garde contre l'agresseur sexuel en série qui sévissait et de renseigner les citoyens sur le nombre élevé d'incendies criminels allumés dans une très courte période. Toutefois, certains grands titres alarmistes, notamment ceux qui référaient aux coups de feu tirés au centre-ville, auraient suffi, à eux seuls, à ébranler le sentiment de sécurité de la population.

Sans nier le sérieux de la situation, il importait, afin de maintenir la confiance des citoyens en la capacité du SPVM d'y faire face, de replacer ces événements en contexte, en traçant un bilan global de l'été 2004, et de démontrer la volonté et la capacité d'agir de la police.

Ainsi, le nombre d'actes violents commis au centre-ville de Montréal a diminué de façon notable au cours des trois dernières années : de 1015 en 2001 et 1012 en 2003, il est passé à 864 pour 2004. En outre, 530 services d'ordre ont été déployés sur l'île au cours de l'été 2004. Ils ont permis la tenue, en toute sécurité et sans aucun incident, de diverses activités culturelles et sportives. Ce bilan témoigne, hors de tout doute, aussi bien du civisme et de la discipline des citoyens montréalais que du professionnalisme et de l'efficacité des policiers du SPVM, qui méritent reconnaissance et félicitations.

Cependant, les journalistes, se faisant porte-parole des citoyens, disent la population particulièrement préoccupée par l'augmentation de la violence chez les jeunes et le phénomène des gangs de rue, qui ont fait l'objet de leurs plus nombreuses questions. Une fois de plus, les préoccupations des citoyens traduites par les journalistes rejoignent tout à fait celles du SPVM pour qui le dossier « jeunesse » demeure prioritaire.

Les actions du SPVM en matière de gangs de rue sont initiées en suivant quatre axes d'orientation complémentaires -la prévention, la répression, la communication et la recherche- qui inspirent les cinq équipes multidisciplinaires régionales du SPVM, constituées notamment de représentants des postes de quartier, des services à la communauté des quatre régions, de la Section prévention et intervention jeunesse, de la Section moralité-alcool-stupéfiants, de la Section des communications stratégiques et de la Division du crime organisé, sous l'égide d'un comité de coordination présidé par le Service des enquêtes spécialisées et du soutien opérationnel.

Le sentiment de sécurité d'une population mieux informée de la volonté du SPVM de poursuivre une combinaison d'actions sociopréventives et dissuasives, d'intervenir en mode résolution de problèmes d'une façon ajustée aux différentes problématiques et d'établir des stratégies adaptées, devrait être préservé, voire rehaussé.

L'heure juste est une publication
de la Section des communications stratégiques du SPVM

Rédactrice en chef : Marie Bourque (280-4255)
Comité de rédaction : Danielle Barbeau, Louise Boisvert, Anne Hallée, Mireille Lux, Nathalie Michaud, France Moreau et André Poirier
Collaboration : Ginette Gascon et Isabelle Guérin
Graphisme : Monique Duval
Coordination : Norman Hogue
Photographie : Division de l'identification judiciaire

Impression : Sisca
Distribution : Module Courier (SPVM)

La solidarité avec Haïti a des visages particuliers au SPVM

par Marie Bourque, en collaboration avec Denis Laferrière,
de la Section missions extérieures et commercialisation

Après le passage en Haïti d'Yvan et Jeanne, des ouragans particulièrement violents, la population québécoise a été sollicitée pour venir en aide à la population haïtienne fortement touchée. Soutenue et encouragée par de nombreux Québécois d'origine haïtienne, la solidarité a pris plusieurs formes : dons de vêtements, de denrées non périssables, d'argent, notamment.



À l'arrière, de gauche à droite, Pierre Fournier, Richard Loiseau, Alain Boucher, Pierre Brien, Sylvain Duquette, Michel Lapière, Sylvain Sheddleur, François Ricard, Paul Imbeault, Gilles Beaulieu, Viviane Bonneau, Denis Roy, Nancy Guy, Sylvain Galarneau, Roberto Del Papa, Germain Caron et François Chapdelaine. À l'avant, dans le même ordre, Daniel Truchon, Alain Gourde, Claude Hamel et Michel Castonguay.

Le troisième contingent

Pour sa part, le SPVM a envoyé, le 9 octobre, 21 de ses policiers pour appuyer les Haïtiens. Leur départ a été prévu et organisé avant les ouragans, mais les conditions climatiques récentes rendent leur présence encore plus significative et appréciable. Lorsque surviennent des confrontations armées ou quand il s'agit de mener des opérations spéciales, nos policiers ne sont jamais les intervenants de première ligne. Ce sont l'armée et les équipes spécialisées SPU (« special police unit ») qui sont chargées de ces opérations. Ils sont, par contre, en première ligne lorsqu'il s'agit d'apporter une aide humanitaire.

Partis pour une mission de neuf mois, dont ils passeront les trois premiers à Port-au-Prince, une zone épargnée par les tempêtes mais au cœur des tensions politiques, ils devront chaque fois travailler durant un mois avant d'obtenir une semaine de congé. Ils seront ensuite redéployés en fonction des besoins, en tenant toutefois toujours compte du fait qu'ils ne sont pas des intervenants de première ligne en matière de sécurité.



Le deuxième contingent s'illustre

Au moment des ouragans, onze policiers du SPVM se trouvaient déjà à Haïti associés à la force internationale envoyée sur les lieux pour maintenir la paix à la suite des tensions politiques et des conflits armés de la dernière année. Bien que neuf d'entre eux aient été en relative sécurité dans une zone moins touchée, à Port-au-Prince et Aux Cayes, deux autres se trouvaient Aux Gonaïves, où ils ont dû affronter les mêmes conditions climatiques extrêmes que les Haïtiens. Le lieutenant-détective

Jean Lafaille, du Service à la communauté de la région Sud, et l'agent sénior Guy Blanchard, du Soutien Nord, s'en sont cependant bien tirés, non sans avoir contribué à sauver quelques vies et à reconstruire une population particulièrement démunie.

Nos policiers en mission posent des gestes que plusieurs aimeraient avoir l'occasion de poser en signe de solidarité internationale. Il faut les en féliciter et les en remercier, en tant que membres du SPVM et que citoyens du monde.

Briser l'isolement pour les Fêtes

Même s'ils vivent une expérience passionnante et sont très occupés, les policiers du SPVM en mission conservent des liens avec leur famille et leurs amis grâce à leur téléphone cellulaire et aux courriels. La période des Fêtes approche à grands pas et elle risque de susciter un peu de nostalgie ainsi qu'un certain sentiment de solitude. Vous êtes donc invités à les reconforter en leur écrivant au :

Groupe de logistique des missions CIVPOL
1200, Promenade Vanier, Ottawa, Ont., K1A 0R2

Il faut ajouter sur l'enveloppe la mention « à l'attention spéciale de XX (nom de la personne qu'on veut rejoindre) » et le lieu de la mission (Haïti). Les lettres sont transmises sans restrictions; par contre, si vous désirez expédier un colis, il faudrait d'abord entrer en communications avec l'agent Denis Laferrière des missions extérieures (280-6988) qui vous précisera les restrictions qui s'y appliquent.

N'oubliez pas non plus nos policiers en mission en Bosnie, en Côte-d'Ivoire, en Jordanie et au Sierra-Leone, qui ne rentreront pas avant janvier...



Le POINT sur les gangs de rue

par Danielle Barbeau

C'est lors d'une rencontre tenue le vendredi 8 octobre dernier que le directeur adjoint et chef de la Direction des opérations, Yves Charette, et divers conférenciers ont fait le point sur les gangs de rue auprès des gestionnaires. Voici des extraits des présentations.



Yves Charette

C'est clair. La coordination et la concertation de même que la mobilisation des divers acteurs afin d'y inclure l'individu, la famille, l'école et la communauté ainsi que les institutions sont des ingrédients incontournables pour faire face au phénomène des gangs de rue. Cela nécessite une approche multidimensionnelle et une stratégie multidisciplinaire. Quatre axes d'intervention complémentaires assurent une approche globale, ce sont la recherche, la prévention, la répression et la communication. Nous nous sommes donc dotés d'un plan d'affaires qui s'inscrit à tous les niveaux du Service par la mise en place d'un comité de coordination dont le mandataire est Mario Gisondi. – Yves Charette, directeur adjoint et chef de la Direction des opérations

Un gang de rue c'est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégie la force, l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels, dans le but d'obtenir du pouvoir et de la reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives. Cette définition a été reconnue dans au moins 50 témoignages d'expert. Notre division peut entre autres apporter notre expertise lors d'une opération, assister dans le processus judiciaire, répondre à vos besoins de formation et d'information, établir la liaison avec d'autres agences dans le cadre de vos enquêtes. – Jean-Claude Gauthier, sergent-détective à la Division du renseignement



Jean Baraby

Trois éléments nous préoccupent. D'abord, 48 événements sont survenus cet été dans la région Nord, dans un court laps de temps. Plusieurs sont reliés à des guerres de territoire où le niveau de violence est inquiétant. Aussi, plusieurs crimes violents ont compromis l'intégrité physique de victimes innocentes. Enfin, les populations touchées hésitent à signaler les événements aux policiers par peur de représailles. Aussi, nous avons mis en place un comité de suivi permanent et un comité opérationnel qui s'adjoint, au besoin, des ressources d'enquêtes, de prévention, d'analyse, de renseignement, d'intervention et de patrouille. – Jean Baraby, inspecteur-chef et adjoint au chef du Service à la communauté-région Nord

Notre plan d'action se résume en trois objectifs soit, diminuer la violence, assurer la paix publique et maintenir le sentiment de sécurité de la population. Notre stratégie est basée sur la mise en place d'un comité de coordination multidisciplinaire régional, un « task force » et des groupes d'intervention locale. Recueillir l'information, établir les priorités, identifier les stratégies de prévention, de répression et de communication, préparer les projets d'enquêtes, être présents sur le terrain, recevoir les attentes des commerçants et des citoyens et les tenir informés des actions sont parmi leurs mandats. – André Bourque, inspecteur-chef et adjoint au chef du Service à la communauté-région Sud

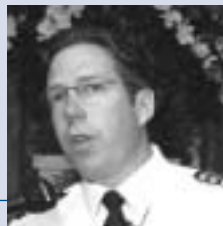


André Bourque

L'équipe multidisciplinaire de la région Ouest, c'est un regroupement de personnes possédant des expertises diversifiées qui agissent en complémentarité. Leur mandat est de prendre des décisions, de réaliser des actions concrètes et d'être des mobilisateurs. La lutte aux gangs de rue, ça concerne tout le monde. Nous voulons mobiliser la région Ouest comme nous comptons mobiliser nos partenaires corporatifs ainsi que la communauté que nous desservons. Nous voulons notamment améliorer les connaissances des agents de postes de quartier sur le phénomène des gangs de rue et accentuer nos efforts en prévention. – Pierre Brochet, inspecteur-chef et adjoint au chef du Service à la communauté-région Ouest



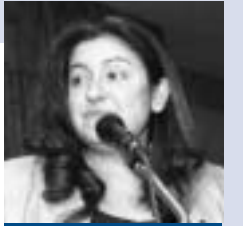
Pierre Brochet



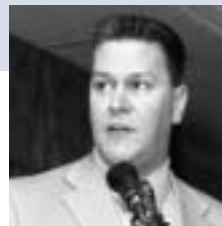
Sylvain Brouillette

Bienvenue à cette rencontre qui vise la mobilisation de toutes et tous en ce qui a trait au dossier d'actualité fort préoccupant, les gangs de rue. – Sylvain Brouillette, inspecteur-chef, adjoint au chef du Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations, coordonnateur du dossier gangs de rue et animateur de la rencontre.

Il faut cibler l'intervention pour plus d'efficacité, pour éviter la répression inutile et les bavures, pour créer des alliances avec les jeunes et leur famille, pour maintenir le lien de confiance avec la société, pour contrer le recrutement et pour dissoudre à long terme une bande. Il faut aussi adopter une approche globale notamment en travaillant en concertation; en créant un bureau spécial pour la centralisation des données et des organigrammes de réseaux; en déstabilisant les réseaux; en ne négligeant pas les petites bandes et en gardant l'équilibre entre la prévention et la réaction. – Maria Mourani, conférencière invitée, sociologue et criminologue de l'Université de Montréal



Maria Mourani



Jean-Claude Gauthier

Afin de diminuer les activités des gangs de rue, nous nous sommes dotés d'un plan d'affaires et mis en place un comité de coordination et des équipes multidisciplinaires dans chacun des services à la communauté et à la Division du crime organisé. En intégrant la prévention et la répression, nous voulons favoriser l'échange d'information pour une approche cohérente. Également, nous sensibiliserons les policiers et les partenaires afin de créer un réseau et développer des alternatives concrètes aux victimes et aux agresseurs. Enfin, nous verrons à la production d'outils d'information et de formation. – Mario Gisondi, assistant-directeur et chef du Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations



Mario Gisondi



Lison Ostiguy

Notre équipe multidisciplinaire permanente contribuera à orienter, planifier, organiser et opérationnaliser l'ensemble des activités reliées aux gangs de rue. Nous souhaitons établir des liens solides entre les acteurs, améliorer la transmission de l'information, redonner confiance aux patrouilleurs et les rendre plus vigilants sur les délits commis par les jeunes en vue de faire les liens, le cas échéant, entre ces délits et les gangs de rue. En plus, nous voulons uniformiser le message afin de partager la même vision, la même orientation, les mêmes objectifs et définitions du travail à accomplir. Sachant que le travail en « section » sera bousculé, nous comptons obtenir des résultats durables. – Lison Ostiguy, inspecteur-chef et adjoint au chef du Service à la communauté-région Est



Guy Ryan

À la Division du crime organisé, nous enquêtons au troisième niveau des enquêtes et offrons l'appui et la réponse nécessaires aux besoins de chacun des services à la communauté. De plus, nous favorisons les enquêtes en réseau afin de sensibiliser le personnel au phénomène des gangs de rue. L'unité Sans frontières qui regroupe des policiers dégagés provenant de notre Service, de Laval, de Longueuil, de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada vient également en appui pour contrer le phénomène des gangs de rue et procéder à des arrestations. – Guy Ryan, inspecteur et chef de la Division du crime organisé

Qu'est-ce qui relie le témoignage, le renseignement et les enquêtes ?

par Danielle Barbeau en collaboration avec Claude Campeau, sergent-détective, Section formation

Voici une petite devinette dont la réponse en cinq lettres fait toute la différence. Qu'est-ce qui peut servir d'aide-mémoire, aider à la rédaction de rapports et à la consultation pour témoignage au tribunal, évaluer ce qui est réalisé et à réaliser? Vos NOTES.

Qui dit notes, dit règles uniformes et normes à suivre. Qui dit notes, dit aussi calepin fourni de 80 pages lignées, avec couverture rigide noire et logo du Service encavé. Qui dit notes, dit les faits, les observations, les actions, les détails, les croquis.

C'est parti !

Depuis quelques semaines, certains d'entre vous auront déjà en main leur calepin de notes, reçu à la suite d'une séance d'information diffusée à votre unité par les enquêteurs de postes de quartier, les enquêteurs des centres opérationnels ainsi que le personnel policier au soutien, à l'intervention et au Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations. Ceux-ci ont été formés en prises de notes, en coaching et en couverture de scènes de crimes, par un groupe d'une vingtaine de diffuseurs, patrouilleurs et enquêteurs. Jusqu'à la fin novembre prochain, c'est l'ensemble du personnel policier concerné des postes de quartier, des centres opérationnels ainsi que celui de diverses autres unités qui sera formé.

Plus de détails prochainement avec la remise de votre calepin de notes et la mise en vigueur d'une procédure.

Pourquoi vos notes sont importantes ?

Depuis l'arrêt Stinchcombe de la Cour suprême, en 1991, l'obligation de la couronne de divulguer toute information pertinente à la cause fait en sorte que les notes des policiers

sont souvent divulguées à la défense. À la suite de l'arrêt Stinchcombe, le rapport de la Commission Poitras, déposé en 1998, souligne aussi l'importance de prendre des notes et de les conserver. Ainsi, à partir de diverses commissions d'enquêtes qui ont souligné une déficience en matière de prise de notes, des règles uniformes ont été établies.



La protection d'une scène de crime pour les premiers intervenants et la prise de notes vont de pair !

La couverture d'une scène de crime est indissociable de la prise de notes. Pour vous permettre d'effectuer une mise à jour de vos connaissances de base en matière de protection d'une scène de crime majeure, vous visionnez une production audiovisuelle lors de la remise de votre calepin de notes. Cette vidéo, d'une durée de 30 minutes, a été réalisée par la Section de la formation du SPVM, en partenariat avec la Sûreté du Québec et l'École nationale de police du Québec.

Dans les postes de quartier, la vidéo sera présentée à chaque équipe de travail par l'enquêteur du poste. Celui-ci en profitera pour expliquer davantage l'interrelation entre la protection d'une scène de crime, la prise de notes, le dénouement d'une enquête et le témoignage à la cour. Le montage du document audiovisuel a été réalisé de façon à permettre les échanges entre les policiers, avec l'insertion d'une série de questions à répondre.

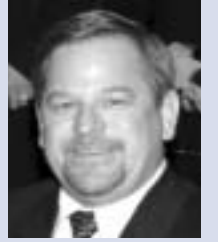
Le personnel policier des centres opérationnels et de diverses autres unités visionnera aussi la vidéo de façon à connaître les dernières techniques enseignées à l'ensemble des patrouilleurs du Québec.

Ma vie après le boulot

par France Moreau

Raymond Martin est gestionnaire du Système automatisé de gestion des alarmes (SAGA) du Service de police de la Ville de Montréal.

Raymond Martin aime... sa blonde,... le film "Bowling for Columbine",... Louise Harel. Raymond Martin n'aime pas... les citoyens qui ne respectent pas les membres de son personnel,... les situations injustes qui font des victimes,... les personnes qui dénigrent les autres.



Raymond Martin aime beaucoup, beaucoup, la musique. Et la musique le lui a bien rendu le printemps dernier. En effet, c'est en interprétant, devant 500 spectateurs, les chansons « To where you are » de Josh Groban et « Miserere », interprété entre autres par Bruno Pelletier, que Raymond Martin a gagné le concours « Star Bébé Boomer ». Sa prestation lui a valu un prix en argent et un passage à une émission radiophonique. Pourtant, il est membre d'une chorale depuis trois ans seulement.

Raymond Martin est un gestionnaire d'une très grande efficacité, un ténor sympathique et votre collègue...

Un premier protocole de collaboration est signé

avec les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

par Mireille Lux

Le 8 octobre dernier, le directeur a signé le premier protocole de collaboration avec les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (CJFB). Les CJFB s'occupent des jeunes anglophones dont la sécurité ou le développement a été jugé compromis ou qui sont suivis en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Ce premier protocole définit les modalités de collaboration entre le SPVM et Batshaw lors du déroulement d'une enquête policière sur les sites des CJFB. Concrètement, avec ce protocole, lorsqu'un enquêteur du SPVM rencontrera un jeune à titre de victime, témoin ou suspect, il aura notamment comme responsabilités : de s'assurer que le jeune consent à la rencontre, quel que soit son âge, et d'aviser, au préalable, les parents du jeune que celui-ci fait l'objet d'une enquête. En contrepartie, les responsabilités des Centres Batshaw seront entre autres d'informer le jeune qu'un



enquêteur désire le rencontrer, de s'assurer que le jeune soit sur place lors de la visite de l'enquêteur et qu'il reçoive le support et l'assistance nécessaires.

Les deux organisations prévoient finaliser huit autres protocoles d'ici deux ans. La transmission et l'utilisation de renseignements personnels ainsi que les fugues et les disparitions font partie des protocoles à venir. Ces démarches, qui sont sous la responsabilité du Service à la communauté - Région Ouest, visent essentiellement à consolider la coordination de nos interventions.

Un suivi de l'application du protocole sera effectué par un comité formé de personnes désignées par chacune

des parties. Dans le cadre de son mandat, ce comité devra s'assurer du bon fonctionnement du protocole et y apporter les modifications jugées nécessaires.

Le premier protocole traitant des modalités d'enquêtes sur les sites ainsi qu'une fiche synthèse ont été placés dans la rubrique « Consultation de documents ». Le protocole se trouve sous la nouvelle catégorie « Protocoles ». Tous les protocoles à suivre seront versés dans cette même rubrique.

Si vous avez besoin de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le sergent **Claude Varin** au 0-0263.

Semaine de la prévention de la criminalité

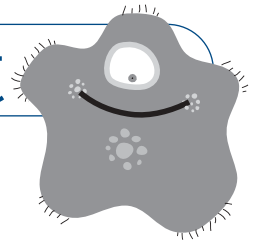
par Caroline Cloutier

Du 7 novembre au 13 novembre prochains se tiendra la Semaine de la prévention de la criminalité. Cette année, elle sera sous le thème *Je choisis un bon gang*. Ce thème tombe à point pour le Service puisqu'à la suite des événements survenus sur le territoire en matière de gangs de rue, le Service en fait plus que jamais une priorité.



Le Bonusvirus arrive à bon port

par Isabelle Shamlian



Dans la soirée du mercredi 20 octobre 2004, le majestueux Cavalier-Maxim lève les amarres en direction de...la reconnaissance de l'excellence chez les employés et partenaires du SPVM qui se sont démarqués par leur travail extraordinaire. Accompagnés du *Bonusvirus* tout au long du parcours, invités spéciaux, promoteurs, finalistes, invités d'honneur et membres du Conseil de direction prennent part aux festivités entourant la Soirée de l'excellence et du partenariat, édition 2004.

Cette année, les finalistes et lauréats (distingués par les cadres bleus) sont :

Au Prix d'excellence, catégorie « engagement et action prolongée » :

Monsieur **Gilbert Guérette**, sergent, pour s'être investi dans la conception de nombreux programmes novateurs visant la sensibilisation des jeunes contrevenants et de leurs parents.



Gilbert Guérette



Éric Goyet



Jacques Bisson

Monsieur **Éric Goyet**, sergent, pour avoir mis sur pied le *Projet Cyclope* qui vise à contrer la sollicitation et le harcèlement dans les rues de Montréal.

Monsieur **Jacques Bisson**, sergent pour avoir développé en collaboration avec deux policières, un projet original visant la prévention de la prostitution juvénile et des gangs de rue.

Au Prix d'excellence, catégorie « action ponctuelle » :

Messieurs **Martin Bouchard**, agent, **Frédéric Demers**, agent, **Éric Lemire**, agent senior, **Sylvain Martineau**, agent, **Richard Massé**, sergent, **Marc Tanguay**, sergent, et mesdames **Geneviève Descôteaux**, agent, et **Catherine Simard**, agent, pour avoir sauvé la vie d'une personne prisonnière de son logement en flammes et pour avoir évacué les résidents de l'édifice malgré une fumée très dense.



Messieurs **Henri-Louis Huot**, agent, **Carl Dussault**, agent, et madame **Catherine Dumas**, agent, pour avoir sauvé la vie d'une personne et pour avoir procédé à l'évacuation des résidents d'un building lors d'un incendie.



Henri-Louis Huot



Carl Dussault



Catherine Dumas

Messieurs **Stéphan Lemieux**, agent, et **Martin Sansfaçon**, agent, pour avoir sauvé la vie d'une dame âgée, prise à l'intérieur de son logement situé au-dessus d'un restaurant en feu.



Stéphan Lemieux



Martin Sansfaçon

Au Prix d'implication sociale, les finalistes sont :

Monsieur **Antoine Bastien**, lieutenant-détective, pour son implication, entre autres, auprès du mouvement *Optimiste International* dont le but est de mieux servir les jeunes, les collectivités et le monde.



Antoine Bastien



Yvon Houde



Jean Riopel

Monsieur **Yvon Houde**, sergent, pour avoir contribué à mettre en place un comité voué aux jeunes sans ressources, qui permet à ces jeunes de vivre un rapprochement positif avec des pairs dans un endroit sécuritaire.

Monsieur **Jean Riopel**, lieutenant, pour son implication auprès de plusieurs organismes à caractère humanitaire et son dévouement à la promotion de plusieurs causes sociales.

Au prix de partenariat, catégorie « Individu » les finalistes sont :

Monsieur **Pierre-Marc Grondin**, aspirant policier à la GRC, pour avoir contribué à la lutte aux gangs de rue, trafic de stupéfiants, vols, graffitis et taxage, grâce à la création d'un CD-Rom interactif au contenu éducatif avant-gardiste.



Daniel Élie



Michel Cyrenne

Monsieur **Daniel Élie**, Ph.D., professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, pour le partage de son expertise et sa contribution à l'analyse et à la cartographie le sentiment de sécurité dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges.

Monsieur **Michel Cyrenne**, commerçant du Marché Tradition, pour son implication remarquable au projet «Graffiti» du poste de quartier 48.

Au Prix de partenariat, catégorie « Organisation à but non lucratif » :

Mesdames **Louise Lacroix** et **Martine Leroux**, qui représentent « Le Comité des femmes et sécurité de la Petite Patrie », pour avoir développé des projets et activités visant à assurer la sécurité des femmes du quartier.



Louise Lacroix et Martine Leroux

Monsieur **Akos Baktay**, qui représente « Le Comité aviseur des partenaires des PDQ 16 et 17 », pour son travail acharné ainsi qu'un réseautage efficace, qui ont mené à la réalisation d'une vidéocassette et d'un guide d'accompagnement intitulés « TAX » expliquant les rouages et les conséquences du taxage.



Akos Baktay



François Robillard

Monsieur **François Robillard**, qui représente « L'Association des résidents et résidentes des faubourgs de Montréal », pour son travail exceptionnel à l'encontre de la prostitution, du trafic de stupéfiants, de la violence et de la toxicomanie.

Au prix de partenariat, catégorie « Organisation privée, publique ou parapublique » :

Monsieur **Alan Da Sousa** et madame **Caroline Ledoux**, représentant « l'arrondissement de Saint-Laurent – Division des travaux publics », pour avoir implanté le projet pilote « Traverse de piétons entre deux intersections » dans le but d'augmenter par différents moyens la visibilité des traverses piétonnières du secteur.



Alan Da Sousa

Mesdames **Suzanne Carrière** et **Louise Riopel**, représentant « Urgence psychosociale-Justice », pour le développement du contenu et du matériel didactique portant sur les interventions de crise en santé mentale.



Suzanne Carrière



Shari Hart

Mesdames **Carolyn Cobbin-Caputo** et **Shari Hart**, représentant « L'École primaire Vanguard Québec », pour avoir contribué à la lutte contre la délinquance juvénile par leur intervention auprès des adolescents ayant des difficultés d'apprentissage et présentant des tendances délinquantes.

Enfin, les récipiendaires des citations de reconnaissances du directeur sont :

Monsieur **Michel Larivière**, lieutenant, pour s'être investi de façon notoire dans l'organisation et la tenue annuelle de la Course au flambeau depuis 1997 et ayant surpassé remarquablement l'objectif initial.



Michel Larivière



Normand Proulx

Monsieur **Normand Proulx**, Directeur-général de la Sûreté du Québec (SQ) ainsi que son équipe pour avoir établi un partenariat dynamique ainsi qu'une synergie exceptionnelle entre la SQ et le SPVM.

Le SPVM tient à féliciter et à remercier tous les finalistes pour s'être surpassés et pour être attentifs et dévoués aux autres, les promoteurs pour avoir fourni l'effort nécessaire à mettre en relief les accomplissements méritoires, les membres des jurys de sélection des candidatures pour avoir analysé chacune d'elles, ainsi que toutes les personnes ayant collaboré de près ou de loin à la réalisation et au succès de cet événement.

Recensement au sein de tous les services et des unités de la Ville de Montréal

On compte sur vous !

Du 28 octobre au 11 novembre prochains, tous les employés civils ainsi que les policiers et les cadets policiers émanant des minorités ethniques du Service de police de la ville de Montréal devront s'assurer de compléter un questionnaire d'auto-identification dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi 2004-2009 de la Ville de Montréal.

Si vous êtes concerné par ce sondage et n'avez pas encore reçu ce questionnaire, il est important d'en aviser votre supérieur immédiat dans les plus brefs délais.

Vous avez besoin d'informations supplémentaires au sujet du questionnaire, du sondage, du programme d'accès à l'égalité au SPVM? Communiquez avec madame Guylaine Gagnon de la Section Programme d'accès à l'égalité et qualité de vie au travail au 280-4240. Merci de votre précieuse collaboration !

Ça va se passer... juste chez nous ! Colloque - Pour aller plus loin ensemble, les 24 et 25 novembre



« Les statistiques sont alarmantes ! Etre 40 et 80 % de la main-d'œuvre canadienne actuelle devra être remplacée d'ici les dix prochaines années! L'intégration des travailleurs des générations X et Y, tout comme leurs interactions avec les babyboomers, représentent des défis importants à relever pour les entreprises. La conférence *Les défis de leadership associés à l'intégration des employés X et Y*, vise à offrir aux gestionnaires un aperçu des valeurs et des besoins propres à ces générations émergentes. Elle cherche également à les sensibiliser aux défis de gestion liés à cette intégration. Les gestionnaires bénéficieront aussi de pistes de solutions favorisant l'attraction, l'intégration et la rétention des employés de ces générations ».

Pierre Gauthier, psychologue industriel-organisationnel, président de la Société Pierre Boucher, psychologie industrielle, inc, jouera un rôle dans notre compréhension des enjeux de la réalité sociodémographique du travail. Le 24 novembre prochain, serez-vous un acteur important des changements qu'il annonce ?

« Dans un monde de plus en plus global et complexe, nous avons tous à gagner de mieux intégrer la diversité au sein de nos organisations et entreprises. Cette diversité s'exprime à travers les femmes, mais aussi à travers les communautés culturelles. Intégrer des personnes "différentes" dans nos organisations constitue une richesse d'expériences, de points de vues et d'approches. C'est, à mon avis, la pierre angulaire d'une société moderne, ouverte sur le monde, curieuse, tolérante. Les femmes ont énormément à apporter dans la vie de nos entreprises et si nous en parlons encore en 2004, c'est qu'elles ne sont pas encore assez nombreuses ! »



Louise Roy, fellow associée, présidente du Forum sur le leadership d'avenir saura quoi vous dire en matière de diversité. Le 24 novembre prochain, serez-vous présent pour faire la différence?

S'inscrire, c'est facile auprès de Louise Hamelin au 527-4161.

Pour information, communiquez avec Nathalie Letendre au 280-3590.